





Terme De Référence - TDR

Prestation de services pour l'organisation d'une formation sur les techniques de plaidoyer

Projet: « Emploi et Handicap » OTDDPH - 2024

Lieu de la mission :	Tunis
Type de mission :	Renforcement des capacités des organisations des personnes handicapées aux technique de plaidoyer
Thème de la mission :	Formation Plaidoyer
Groupe cible de la mission :	Les organisations de personnes handicapées tunisiennes
Période de la mission :	Du 25 avril au 25 mai 2024
Durée de la mission	10 jours/H
Date limite de soumission :	23 Avril 2024



















L'Organisation Tunisienne de Défense des Droits des

<u>Personnes Handicapées :</u>

L'Organisation Tunisienne de Défense des Droits des Personnes Handicapées « OTDDPH », est la première organisation à but non lucratif, **auto-représentative des personnes** ayant différentes déficiences et exerçant selon une approche de droit en Tunisie. L'OTDDPH a été créé le 24 Mars 2012, et est représentée sur tout le territoire de la Tunisie via des points Focaux.

Les objectifs de l'OTDDPH sont :

- Promouvoir l'approche droit sur la question du handicap en Tunisie
- Promouvoir la participation effective des personnes handicapées et garantir leur pleine accessibilité à tous leurs droits. (Socio-économiques et culturels, civique et politique).
- Modifier le regard porté sur le handicap basé vers une approche d'égalité et des droits, sur la base de leur appartenance à la diversité humaine reconnue au niveau national et international.
- Suivre et contribuer à la mise en œuvre de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées « CRDPH », ratifiée par le décret 2008-568 le 04 mars 2008.

En outre, l'OTDDPH travaille sur la revue de l'ensemble des politiques publiques et les cadres juridiques dont la Tunisie dispose pour une meilleure garantie de respect des droits des personnes handicapées, tel que précisé dans les textes nationaux et internationaux (notamment, la Constitution Tunisienne, la CRDPH, la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen...).

Les projets et les réalisations de l'OTDDPH :

Depuis sa création, l'OTDDPH a réalisé plusieurs campagnes de plaidoyer qui ont mené à d'importants acquis. C'est notamment le cas de la modification du texte de la loi concernant l'inclusion économique des personnes handicapées dans le cadre du projet « l'article 27 » de la loi 41-2016, qui a abouti à l'augmentation du taux d'employabilité des personnes handicapées de 1 à 2% au sein des entreprises.

De plus, lors de la phase de transition démocratique, l'OTTDPH a joué un rôle dans la constitutionnalisation des droits des personnes handicapées à travers l'article 48-2014 via un travail de plaidoyer. Cette reconnaissance constitutionnelle des droits des personnes handicapées a été formalisé avec l'article 54 de la constitution de 2022.



















Pour plus d'informations :

- Site web https://otddph.org/fr/home-1/
- FB de l'OTDDPH: https://www.facebook.com/OTDDPH?mibextid=haYZDX

Handicap International - Humanité et Inclusion

Handicap International - Humanité et Inclusion (HI) est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes, œuvrant notamment aux côtés des personnes handicapées pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

HI est présente dans la Région du Maghreb depuis 1992. A travers une dynamique régionale, HI vise à répondre aux défis de développement de sa population cible dans chaque pays d'intervention mais aussi à renforcer les échanges d'expériences et les synergies entre les acteurs des différents pays, qu'il s'agisse des organisations de la société civile, des structures professionnelles, des acteurs publics et parapublics.

Présente en Tunisie depuis 1992, HI réalise des projets en étroit partenariat avec les acteurs de la société civile sur les thématiques de l'inclusion et la protection sociale, le handicap, la lutte contre les violences basées sur le genre, et la santé avec un projet portant sur l'autisme.

Pour plus d'informations :

- Site web: https://www.hi.org/
- FB de HI -mission Tunisie : https://www.facebook.com/Handicap.International.Humanite.Inclusion.Tunisie

Emploi & handicap, le cadre projet :

Cette mission se déroule dans le cadre du projet régional « Emploi et Handicap » exécuté au Sénégal Benin, Maroc, Tunisie dont la deuxième phase a été lancée en juillet 2021. Le projet a abouti aux réalisations suivantes lors de sa première phase :

- Des comités de coordination pluri acteurs sur l'emploi ont été mis en place,
- Un travail de plaidoyer a été conduit, aboutissant à une revue de la loi organique d'orientation 83-2005 via la loi 41-2016, vers :
- Une hausse des quotas d'emplois réservés aux personnes handicapées
- La mise en conformité des termes juridique utilisé dans la loi avec la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).



















La phase 02 du projet est mise en œuvre par HI en partenariat avec l'association la CCDE¹, CDCMIR² et l'OTDDPH, sur le territoire de Bizerte. Elle vise la consolidation des dynamiques pluri-acteurs ainsi que la promotion de cadres et de politiques inclusives, cette dernière partie étant pilotée par l'OTDDPH.

Présentation succincte du projet :

Objectif Général	Améliorer l'accès à l'emploi salarié et à l'emploi indépendant décents des femmes et hommes handicapés grâce à des dispositifs d'accompagnement coordonnés, un environnement plus inclusif et un cadre institutionnel facilitateur
Objectif Spécifique	Objectif spécifique 1: Renforcer les synergies des acteurs publics, privés et de la société civile pour améliorer l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des femmes et des hommes handicapés Objectif spécifique 2: Renforcer les capacités de plaidoyer des acteurs associatifs et privés pour promouvoir des politiques de l'emploi plus inclusives
Résultats escomptés	R1: Les OSC et les acteurs de l'emploi se coordonnent au sein de dispositifs territoriaux pour opérationnaliser la politique publique de l'emploi et accompagner les femmes et les hommes handicapées. R2: Les acteurs privés adoptent des pratiques plus inclusives et créent un environnement favorisant l'accès à l'emploi et la création d'entreprise des personnes handicapées. R3: Les OSC/Organisations de Personnes Handicapées (OPH) intègrent les cadres de concertation régionaux et/ou nationaux avec les acteurs de l'emploi pour impulser la promotion de l'emploi décent et inclusif au sein des politiques publiques, notamment pour les femmes et les hommes handicapées. R4: Les acteurs des 4 pays renforcent leurs pratiques grâce à des dispositifs favorisant le partage d'expertises en lien avec les politiques de l'emploi

Lors de la phase 2, les réalisations suivantes ont été effectuées :

- Réalisation d'un état des lieux visant à identifier les freins et les obstacles à l'insertion des personnes handicapées en Tunisie.
- La réalisation d'une étude sociogramme des acteurs locaux dans le territoire de Bizerte.
- La mise en place d'ateliers de sensibilisation sur l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées et leurs familles
- La mise en place de cycles de formation et l'accompagnement des acteurs membres de l'écosystème entrepreneurial (RSE, handicap, etc.)
- La formation des professionnels de l'emploi et la mise en place de comités de coordination et de gouvernance à l'échelle nationale et régionale

L'employabilité des personnes handicapées en Tunisie :

Malgré l'arsenal juridique existant en Tunisie (Article 54 de la constitution Tunisienne, loi organique 83-2005, la convention relative aux droits des personnes handicapées...), les jeunes en situation de handicap, les jeunes sans qualification et/ou avec un niveau d'études très bas, les jeunes issus du milieu rural restent fortement frappés par le chômage, ce qui accentue leur marginalisation et leur précarité.

Les personnes handicapées actives ont en moyenne des taux d'emploi trois à quatre fois inférieurs au reste de la population active³. En juin 2022 l'OIT (l'organisation internationale de travail) a estimé que 7 sur 10 personnes

³ Handicap international : L'emploi salarié des personnes handicapées DIX PAYS EN DÉVELOPPEMENT À LA LOUPE













¹ CCDE : association Création et Créativité pour le Développement et l'Embauche

² CDCMIR : association Citoyenneté Développement Culture et migrations des deux Rives







handicapées

monde. La part des personnes en situation de chômage

au sein de la population active en Tunisie, selon l'INS, ⁴ gravite aux alentours de 15.3 % au cours de l'année 2022, avec des disparités importantes selon 1) le genre, Le taux de chômage étant estimé chez les femmes à 20% contre 13.1% chez les hommes ; 2) la répartition géographique. Ces disparités se retrouvent également dans l'accès aux activités auto-entrepreneuriales. Le taux des jeunes hommes travailleurs indépendants s'élève à 7,9% en 2021 dans les zones rurales, alors qu'il est presque deux fois plus élevé dans les zones urbaines. Quant à l'auto-emploi chez les jeunes femmes, il est pratiquement inexistant avec un taux de 2,2% dans les zones rurales et 1,5% dans les zones urbaines en 2021, reflétant le déficit des dispositifs pour faciliter l'accès à ce type d'activités.

L'OTDDPH estime que 306600 tunisiens et tunisiennes handicapées sont en chômage (chiffres calculés sur la base du nombre de personnes détenant une carte de handicap⁵ en analogie avec les déclarations de l'OIT). En outre, Il faut signaler qu'en Tunisie, il n'existe pas de statistiques désagrégées (en fonction du handicap) sur les questions de formation et d'emploi des personnes handicapées.

Enjeux de la mission:

Dans un contexte qui se caractérise par un faible accès aux droits pour les personnes handicapées, l'emploi constitue un levier d'accès aux autres droits socio-économiques, d'une part, et à l'exercice des droits culturels, civiques, etc., d'autre part, et également une première base de protection sociale pour les personnes handicapées.

Malgré la multiplication des initiatives visant à favoriser une meilleure inclusion économique des personnes handicapées, la durabilité des mécanismes mis en place par ces initiatives reste limitée.

Les acteurs de la société civile œuvrant pour la promotion des droits des personnes handicapées, dont l'OTDDPH, estiment que la non transversalité de la prise en compte du handicap dans les politiques publiques (d'éducation, formation professionnelle, santé, finances, emploi...) constitue le principal facteur d'exclusion des personnes handicapées du marché de l'emploi.

Pour cette raison l'OTDDPH et le projet Emploi & handicap souhaitent mener une action de renforcement des capacités des organisations des personnes handicapées sur les techniques de plaidoyer.

Un état des lieux réalisé par HI et le CDCMIR en lien avec des partenaires clés (institutionnels comme l'ANETI et le MAS, organisations des personnes handicapées, etc.) a fait ressortir des nombreux constats, dont :

- La faible sensibilisation et connaissance du handicap de l'ensemble des acteurs institutionnels partenaires du projet
- Des politiques publiques et des processus de conception interministériels qui ne sont pas sensibles au handicap
- Une vision du handicap et des personnes handicapées qui reste ancrée dans une approche charitable et non sur une approche basée sur les droits (en cohérence avec la CDPH).
- La faible connaissance et appropriation des cadres juridiques relatifs au handicap, y compris les conventions et les cadres internationaux par les services des ministères.
- La faible connaissance par les organisations des personnes handicapées des processus d'élaboration et de gestion des politiques publiques en Tunisie.

Objectifs de la mission;

⁵ Selon la déclaration officielle de ministère des affaires sociales, 438000/2023 détenant une carte de handicap en Tunisie













⁴ https://www.ins.tn/publication/indicateurs-de-lemploi-et-du-chomage-troisieme-trimestre-2021







La présente

mission vise à

renforcer les capacités des organisations de personnes

handicapées sur le plaidoyer afin de promouvoir des politiques publiques plus inclusives, notamment en matière d'emploi et formation professionnelle.

En coordination avec la chargée du projet, le coordinateur général de l'OTDDPH et les membres de bureau exécutif

Objectif général	Renforcer les capacités des organisations des personnes handicapées (OPH) en matière de plaidoyer pour l'accès à l'emploi des personnes handicapées			
Lieu de la mission	Tunis			
Objectifs spécifiques	 Initier les OPH sur le processus d'élaboration, de révision, d'implémentation et de suivi des politiques publiques en Tunisie Former les OPH sur les éléments clés du plaidoyer: différence entre sensibilisation/plaidoyer/lobbying; élaboration d'une stratégie de plaidoyer; définition des cibles/actions/messages/canaux de plaidoyer; conditions de base pour la réussite du plaidoyer, erreurs à éviter; mobilisation des ressources; participation des personnes handicapées dans leur diversité (âge-genre-type de handicap etc.) dans toutes les étapes du processus de plaidoyer; suivi et évaluation du plaidoyer Rédiger une note de plaidoyer pour des politiques d'emploi plus inclusives. 20 membres d'organisations de personnes handicapées maitrisent les 			
Résultats attendus	concepts et techniques clés du plaidoyer - Une note de plaidoyer (max 3 pages) atour de l'emploi des personnes handicapées est élaborée avec les participants de la formation.			
Public cible	 Représentants des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine du handicap Personnes handicapées représentées dans les conseils locaux de développement et autres instances de coordination 			
Livrables de la mission	 ✓ Modules et supports de formation ✓ Rapport de formation 			

de l'OTDDPH, le/la consultant sera chargé de :

Méthodologie de la formation :

Principes clés à prendre en compte pour l'organisation de la formation :

- Concertation avec l'OTDDPH et HI pour la définition de tous les aspects de la formation
- Identification des attentes et des besoins des participants en amont de la formation (y compris les besoins d'accessibilité et d'adaptation liés au handicap)
- Formation interactive qui favorise la participation et s'appuie sur les connaissances et expériences des participants (éviter le mode de formation magistrale non participative et unidirectionnelle)
- Réaliser des pré et post test pour évaluer les connaissances des participants avant et après la formation
- Privilégier les travaux de groupe, les exercices sur des études de cas et encourager le feedback des participants
- Fournir aux participants un livret de formation avec les éléments clés abordés pendant la formation
- Réaliser une évaluation participative à la fin de la formation



















Tous les

aspects logistiques de

la formation (location de salle, envoi des invitations, pauses cafés, prise en charge indemnités de transport etc. seront assurés par l'OTDDPH en collaboration avec HI).

Calendrier de mise en œuvre souhaitée :

Tache	Livrables	Qui	Quand	Nb de jours de	
				travail	
B' 1 1 1					Proc
Réunion de cadrage entre HI et le/la consultant		Le /la	Au plus tard 3 jours semaine après la		<u>essu</u>
The et ley la consultant	PV de la réunion	prestataire, HI	communication de la		<u>S</u>
		et l'OTDDPH	sélection du/de la		<u>d'év</u>
			prestataire		<u>alua</u>
Envoi de documentation clé sur l'emploi des			Au plus tard 2 jours après la réunion de		tion
personnes handicapées et	Documentation pour	OTDDPH et HI	cadrage		<u>&</u>
entretien entre le/la	revue documentaire				<u>de</u>
consultante et l'OTDDPH		. ,			<u>séle</u>
Révision de la proposition technique	Proposition technique et	Le /la prestataire,	Au plus tard 10 jours après la réunion de		ctio
Validation et	budgétaire revue +	OTDDPH avec	cadrage		<u>n</u>
contractualisation	contrat	appui de HI			Les sou
Envoi du déroulée détaillé	Déroulé, supports	10 //0		3 jours/homme	miss
de formation ainsi que des supports de	pédagogiques de	Le /la prestataire			ionn
formation	formation,	p. cotatan c			aire
Validation des supports	Déroulé et supports	OTDDPH (avec	2 jours après envoi		S
	validés	l'appui de HI)	- >		sero
Animation d'un atelier de formation d'une durée de			Dates à définir en concertation avec	5 jours/homme	nt
5 jours pour un groupe de			l'OTDDPH et HI		éval ués
20 personnes -		Le /la prestataire			au
(élaboration de la note de		prestataire			rega
plaidoyer dans le cadre de l'atelier)					rd
,	Rapport de mission y				des
Rédaction et envoi du rapport de la formation y	compris tous les supports		Au plus tard 1 semaine	2 jours/homme	proc
compris la note de	utilisés pendant la	Le /la	après la fin de la		édur es
plaidoyer produite	formation, le livert du participant et les pre-post	prestataire	formation		de
pendant la formation	test				HI
Retours et validation du rapport	Rapport de mission validé	OTDDPH et HI	Au plus tard une		et
			semaine après l'envoi		sur
			du rapport par le/la prestataire		. la
		l	p. cotatan c	l	base

de leur qualification seulement.

Un comité de sélection examinera les soumissions et leur éligibilité sur la base des termes de référence et les évaluera selon les critères suivants :

- Critères de qualité (80%), dont : profil adéquat, méthodologie d'intervention proposée.
- Offre financière (20%)

Critères d'évaluation des candidatures

Points



















 Méthodologie d'intervention : Bonne analyse et compréhension des TDR Démarche méthodologique proposée Chronogramme proposé 	40
 Expérience et références pertinentes : Pertinence du parcours professionnel Expertise en matière de formation sur le plaidoyer, politiques publiques et référence de missions similaires 	
Offre financière	20
Total	100

Modalités de candidature :

Le consultant devra nous fournir en français :

I. Dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature des consultant.es intéressé.es par la présente mission devront obligatoirement comporter les trois éléments suivants :

- a. Une proposition technique comportant :
 - Une note de compréhension de TDR
 - Une description détaillée des modalités de réalisation de la mission
 - Le calendrier de réalisation de la mission
- b. Le.s CV du/des consultant.es de l'équipe proposée mettant en évidence les qualifications et expériences pertinentes dans les champs couverts par la mission (3 pages au maximum) .
- c. Une proposition financière présentant les honoraires de la prestation, toutes charges compris (le projet ne prenne pas en charge les frais logistiques liée à la mission, tels que les déplacements, les frais de communication...).

PS : Tout document remis (proposition technique et financière, CV) devra être signé, paraphé, daté et cacheté par les prestataires.

II. <u>Modalité de candidature</u>

Les offres doivent être envoyées par e-mail avec objet « formation plaidoyer OPH » aux adresses suivantes :

<u>coordotddph@gmail.com</u> <u>e.h.otddph@gmail.com</u>, et <u>appel-offres@tunisie.hi.org</u> au plus tard le 23 AVRIL 2024 à 12h00.

Toute proposition envoyée hors délais ne sera pas traitée.











